

Affaires courantes

Cet été, alors que les Forces canadiennes se dirigeaient vers le Golfe, nous avons eu l'impression de revivre cette époque où, il y a 40 ans, des volontaires canadiens s'étaient rendus en Corée sous les auspices des Nations Unies.

Plus tard ce mois-ci, des députés se rendront en Asie en compagnie de nos anciens combattants de Hong Kong, les premiers à marcher au combat et les derniers à recouvrer la liberté.

L'anniversaire de ces batailles nous montre que le Canada est resté à la hauteur de la réputation qu'il s'est taillée dans la boue de la France et des Flandres au cours de la Première Guerre.

Dimanche, nous saluerons tous ceux qui ont risqué leur vie pour des étrangers dans d'autres pays. De façon plus précise, nous songerons aux quelque 110 000 Canadiens qui n'ont pas regagné leur patrie.

Nous songerons aussi aux nombreux autres Canadiens qui n'ont pas porté l'uniforme, mais dont la vie a été bouleversée par les événements qui se sont déroulés loin d'ici. Je songe aux épouses, aux parents, aux frères, aux soeurs et autres membres de leurs familles, en fait, à tous ces gens qui ont participé à l'effort de guerre. Nous avons pris soin de ceux qui sont revenus handicapés, physiquement ou mentalement. Les services qu'ils ont rendus sont sans fin, leur amour éternel et sans bornes. Grâce au Programme pour l'autonomie des anciens combattants et à d'autres initiatives, nous sommes en mesure de rendre la vie plus agréable aux anciens combattants et à ceux qui prennent soin d'eux.

Ainsi, pendant que nous garderons une minute de silence le jour du Souvenir et que nous évoquerons les sacrifices que la guerre a demandés tout au long de notre histoire, réfléchissons, en 1990, aux paroles qu'a écrites Lord Byng après la bataille de la crête de Vimy, en 1917, alors qu'il a dit:

Ils se tenaient debout, sur la crête de Vimy, le 9^e jour d'avril 1917, des hommes du Québec côtoyant des hommes de l'Ontario, des hommes des Maritimes côtoyant des hommes de la Colombie-Britannique, et là s'est forgée une nation tempérée par les feux du sacrifice et martelée sur l'enclume de la grande aventure.

Ce sont des mots puissants, qui nous rappellent l'instant précis où les Canadiens ont atteint la majorité et sont devenus des membres à part entière de la famille des nations voués à promouvoir et à préserver la démocratie et la paix dans le monde. Depuis ce jour, nous n'avons jamais regardé en arrière.

• (1530)

[Français]

En tant que Canadiens, nous avons tant à conserver dans notre mémoire et tant de reconnaissance à exprimer.

[Traduction]

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, en tant que porte-parole de l'opposition officielle relativement aux affaires des anciens combattants, c'est un honneur pour moi aujourd'hui que de rendre hommage aux Canadiens qui se sont battus pour leur pays et pour la liberté. Nous rendons honneur aujourd'hui non seulement à ceux qui ont disparu au cours des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, mais aussi à ceux qui encore aujourd'hui subissent les conséquences de leur lutte.

Pour les Canadiens, le jour du Souvenir, c'est le coquelicot. Au cours des semaines précédant le 11 novembre, nous voyons les boîtes familiales de coquelicots de la Légion royale canadienne dans les magasins et les églises. En échange d'un don de petite monnaie, les gens reçoivent une petite fleur, modeste malgré sa couleur rouge sang, qu'ils épinglent à leur revers. C'est devenu un rite si commun de la fin de l'automne que peut-être les gens ne pensent plus à l'importance de leur geste.

Les Canadiens portent le coquelicot comme symbole de respect et d'honneur pour ceux qui ont lutté pour notre pays. Je ne pense pas que quiconque à qui l'on demanderait s'il se souvient de nos morts à la guerre, dirait qu'il ne s'en souvient pas. Je crains toutefois que pas assez de Canadiens s'en souviendraient si on ne le leur rappelait pas, même en portant la fleur rouge sang au revers de leur manteau. Je regrette que pas assez de gens pensent à nos responsabilités constantes envers les anciens combattants.

Le jour du Souvenir, dans tout le pays, les gens marquent un temps d'arrêt au travail et à l'école, pour se rassembler autour de monuments aux morts, y déposer des couronnes et observer un moment de silence à 11 heures. Nous essayons à ce moment-là d'évoquer l'image des 114 000 Canadiens qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans la liberté. Ce moment de silence est une simple manifestation de respect à l'égard de ces hommes et de ces femmes. Mais quand nous relèverons la tête, après que nous serons retournés au travail ou à l'école, notre responsabilité ne s'arrêtera pas là. Nous n'avons pas fait assez, aussi sincère que soit notre hommage.

Nous avons une responsabilité permanente à l'égard des anciens combattants d'aujourd'hui, de leurs conjoints, de leurs veuves et de leurs personnes à charge, de ceux qui étaient prêts à faire le même sacrifice ultime